



1, place Gustave-Moufrond
77710 Treuzy-Levelay
Siège social :
mairie de Dormelles
Tél. : 01 64 70 90 09
ebg.gatinais@orange.fr

EBG est une association exerçant son activité dans les domaines de la protection de la nature et de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie. Elle est habilitée à recevoir des dons donnant droit à réduction d'impôt.

Treuzy-Levelay, le 19 octobre 2020

Objet: enquête publique Bridgeoil - Nonville du 19 septembre au 19 octobre 2020

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je soussignée Fabiola Sustendal, présidente de l'association Environnement Bocage Gâtinais (EBG) affiliée à France Nature Environnement Seine-et-Marne, association agréée au titre de la protection de l'environnement, rapporte ci-dessous les observations des membres de notre Bureau, de nos administrateurs et de plusieurs adhérents.

EBG s'oppose à la demande d'ouverture de travaux miniers sur la concession d'hydrocarbures de Nonville, demande introduite par la société Bridgeoil.

1 Son projet d'étendre sa plateforme pétrolière et de forer dix puits supplémentaires est **incompatible avec les engagements de la Conférence de Paris** sur le changement climatique (Cop 21) de 2015. L'enjeu est de réduire les émissions de gaz à effet de serre provoquées notamment par l'utilisation du pétrole. C'est d'ailleurs pourquoi l'État a décidé d'interdire à partir de 2022 le remplacement des chaudières « en fin de carrière » par des chaudières au fuel. L'État doit faire preuve de cohérence et donc refuser, lui aussi, la demande de Bridgeoil.

2 **À l'échelle locale, les Nonvillois** subissent depuis des années des nuisances sonores et des vibrations non-stop lors du forage d'un puits et lors des interventions sur les puits. À cela s'ajoutent le trafic des camions, les nuisances olfactives dues aux émissions de gaz H₂S, les risques sanitaires, la perte de valeur immobilière de leurs biens et, dans certains cas comme celui du centre hippique proche du site pétrolier, une forte baisse d'activités économiques. Le forage de dix puits supplémentaires aggraverait considérablement une situation déjà inacceptable à l'heure actuelle.

Dès le 15 septembre 2020, le Conseil municipal de Nonville a d'ailleurs voté à l'unanimité contre le projet de Bridgeoil avançant des arguments qu'EBG partage totalement. Il a entre autres rappelé que l'extension demandée par le pétrolier « *se situe sur la bande de lisière forestière protégée de 50 mètres (le bois des Cailloux qui est en cours de classement zone Espace naturel sensible)* » au mépris de la réglementation en vigueur du PLU de la commune. De plus, cette extension se trouve près de la zone Natura 2000 proche du Lunain.

3 La demande de Bridgeoil – si elle était acceptée – comporte **de multiples risques qui dépassent les frontières du territoire de Nonville**. En effet, l'exploitation pétrolière est proche de l'une des plus importantes sources d'eau potable de notre région. Eau de Paris gère cette source dont bénéficient plus de 300 000 Parisiens. Cette entreprise souhaite instaurer des périmètres de protection autour des captages des sources situés sur les territoires de Bourron-Marlotte, La Genevraye et Villemer, ce qui a fait l'objet d'une enquête publique clôturée le 12 septembre dernier. EBG a donné un avis très favorable sur ce dossier car le risque de pollution par les produits phytosanitaires comme par des accidents provoqués lors du forage, de l'exploitation et du transport des hydrocarbures est réel et doit être supprimé.

La protection par Eau de Paris de la ressource en eau bénéficie aussi à la protection des captages utilisés pour alimenter les communes adhérant au Syndicat intercommunal d'assainissement et d'adduction d'eau potable (SIAAEP) du Bocage, à savoir Blennes, Chevry-en-Sereine, Diant, Lorrez-le-Bocage, Saint-Ange-le-Vieil, Vaux-sur-Lunain et dès 2021 Villemaréchal. L'accroissement des activités de Bridgeoil irait de pair avec l'accroissement des risques de pollution, ce qui est inacceptable.

4 La fermeture de la raffinerie de Grand-Puits annoncée par Total le 24 septembre 2020 était prévisible depuis plusieurs mois. Or, c'est là – à 45 km de Nonville – que Bridgeoil acheminait l'huile destinée à être transformée en pétrole. Dans son dossier, Bridgeoil n'a pas tenu compte de cette hypothèse. Lui resterait la possibilité de se reporter sur la raffinerie du Havre située à environ 250 km de Nonville. Les trajets des camions-citernes seraient donc multipliés par cinq, augmentant les risques routiers et générant beaucoup plus d'émissions de particules fines. C'est inadmissible.

5 Autre motif d'inquiétude : **le devenir du site à la fin de son exploitation**. Rappelons que Bridgeoil a obtenu le 17 juillet 2009 l'attribution de la concession dite de Nonville pour une durée de vingt-cinq ans, soit jusqu'en 2034.

Aujourd'hui, dans son dossier de demande d'autorisation de travaux, le pétrolier ne met nulle part l'accent sur la réhabilitation du site après sa fermeture définitive. Il signale simplement au point II.2 que les travaux d'exploitation sont encadrés par l'arrêté préfectoral n° 2011/DCSE/M/015 du 28 septembre 2011. L'article 17 de cet arrêté stipule que « À l'issue des travaux de forage, le site est remis en état conformément au dossier de demande ». Et l'article 18 précise que « En cas de renoncement à l'utilisation des puits à l'issue des travaux ou en cas d'arrêt de l'exploitation, ceux-ci devront être bouchés conformément à un programme technique de bouchage, soumis à l'approbation préalable de la DRIEE Île-de-France ».

Compte tenu de la mauvaise situation financière de Bridgeoil, EBG émet les plus grands doutes quant à la qualité de la réhabilitation du site dans quatorze ans. Contrairement à d'autres entreprises comme Piketty (exploitation de la carrière d'Écuelles) et GSM (exploitation de chailles à Thoury-Ferrottes et Saint-Ange-le-Vieil) qui se sont engagées clairement à restaurer les lieux (réhabilitation toutefois douteuse dans certains cas), Bridgeoil ne met pas en avant une ferme intention de réparer les dégâts causés à l'environnement par ses activités.

Il y a déjà de quoi s'alarmer à ce sujet dans la situation actuelle. Qu'en serait-il si Bridgeoil obtenait un feu vert pour étendre sa plateforme et creuser dix puits supplémentaires, créant ainsi une « zone industrielle » à proximité des habitations !

6 Au vu des raisons exposées ci-dessus, **EBG a lancé une pétition** électronique intitulée « *Refusons l'extension de forages pétroliers à 4 km de la forêt de Fontainebleau et ailleurs* » dont vous trouverez le texte ci-après. Elle était accompagnée d'un site Internet permettant de comprendre les risques de l'exploitation du pétrole pour les habitants et le territoire. Elle a reçu le soutien officiel de France Nature Environnement Seine-et-Marne. Elle a été relayée par l'Association des maires ruraux de Seine-et-Marne sur sa page Facebook, par des associations locales, régionales et nationales, par de nombreuses personnalités et par la presse locale et nationale.

Grâce à cette solidarité, notre pétition a recueilli **67 116 signatures** le 19 octobre à 11h45. Nous vous en avons envoyé le fichier PDF à l'adresse nonville-travauxminiers-bridgeoil@enquetepublique.net

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre courrier, nous vous prions de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, nos salutations distinguées.

Fabiola Sustendal,
présidente d'Environnement Bocage Gâtinais

Texte de la pétition d'Environnement Bocage Gâtinais soutenue par
France Nature Environnement Seine-et-Marne

Refusons l'extension de forages pétroliers à 4 km de la forêt de Fontainebleau et ailleurs

Nous, EBG (Environnement Bocage Gâtinais), associations, habitant(e)s des communes concernées, riverains, élus locaux et Parisiens, en raison de tous les risques qu'elle représente et au nom de nos engagements pour le climat, nous nous opposons à l'extension de l'exploitation pétrolière, notamment celle de Bridgeoil.

La société Bridgeoil exploite aujourd'hui 2 puits de pétrole à Nonville, au sud de la Seine-et-Marne.

Elle projette le forage dix puits supplémentaires et d'agrandir sa plateforme pétrolière. Sa demande de travaux est soumise à une enquête publique du 19 septembre au 19 octobre 2020.

Ce projet, s'il aboutissait, serait réalisé à **69 km de Paris**, en plein Bocage gâtinais, et à **4 km de la forêt de Fontainebleau**, classée en réserve de Biosphère par l'Unesco depuis 1998.

La concession accordée chevauche une zone de captage d'eau potable (champs de Villeron et Villemer) en partie gérée par Eau de Paris. Cette nappe phréatique qui alimente 300 000 habitants de la ville de Paris et de la commune de Villemer est gravement menacée par ces forages.

Eau de Paris a connaissance du projet et avait rendu "**UN AVIS FERMEMENT NÉGATIF CONTRE CE PROJET, INCOMPATIBLE AVEC LES ENJEUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES PARISIENS ET DES HABITANTS DES COMMUNES DONT LES RESSOURCES SONT IMPACTÉES PAR CES PROJETS**" concernant une demande de la même société sur la même exploitation en 2019.

Le patrimoine naturel et paysager dans le périmètre est relié par le bassin versant du Lunain et composé de sites classés **Natura 2000** dont la vallée du Loing, de sites classés **Espaces Naturels Sensibles** (Plaine de Sorques...) et de **massifs forestiers protégés**.

L'implantation dans le paysage des derricks (jusqu'à 36 m de haut) et des **oléoducs** irait de pair avec une augmentation alarmante des transports dangereux de camions citernes à 45 km à la ronde : une catastrophe locale et une menace régionale pour notre santé et notre environnement.

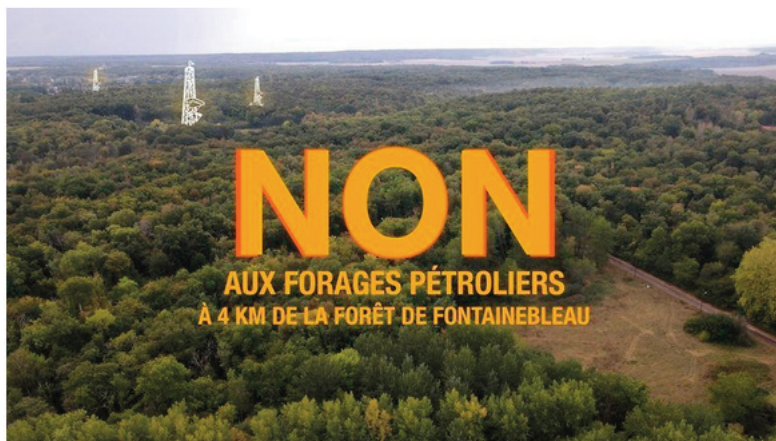
À Nonville même, des **dégagements gazeux toxiques** (dioxyde de soufre H₂S) seraient théoriquement multipliés par quatre. De quoi inquiéter et révolter les habitants de la commune.

L'association Environnement Bocage Gâtinais (EBG) s'oppose fermement à ce projet et vous invite à réagir.

Si vous aussi,
vous voulez attirer l'attention des décideurs, médias et de l'opinion sur ce projet et sur le risques qu'il représente,
Si vous aussi,
vous pensez qu'en vertu des engagements de la France pour le climat, les nouveaux projets d'exploitation du pétrole et les risques qu'ils comportent sont à bannir de nos communes, de nos régions et de notre pays,
Si vous aussi,
vous pensez que les intérêts des populations locales, des Parisiens et la préservation de notre environnement devraient prévaloir sur les intérêts économiques liés à l'exploitation du pétrole...
... alors une seule chose compte :
SIGNEZ MAINTENANT

Le 19 octobre, EBG remettra cette pétition au commissaire enquêteur avec un courrier argumenté.
Pour en savoir plus sur ce projet et ses risques, consultez le site dédié à cette pétition : www.nonauxforages.org

Refusons l'extension de forages pétroliers à 4 km de la forêt de Fontainebleau et ailleurs



EBG Environnement Bocage Gâtinais started this petition to Commissaire de l'enquête publique M. Philippe BARTOLOMEI

67,116 have signed. Let's get to 75,000!



- Luca TODARO signed 25 minutes ago
- Rémi DE CORBIERE signed 25 minutes ago

Thanks to your support this petition has a chance at winning! We only need 7,884 more signatures to reach the next goal - can you help?

Take the next step!